

**QUELS MATERIELS POUR LES CENTRES
DE RESSOURCES ?**

**Emmanuelle CARETTE
et Henri HOLEC**

Abstract

This article attempts to define the characteristics of the materials that should be found in a resource centre whose aim is to enable learners to self-direct their learning.

Three basic characteristics are considered, i.e. adaptability, self-sufficiency and accessibility.

A distinction is made between language-learning materials and aid-to-learning materials. Numerous examples of both types are given.

In conclusion it is emphasized that these adaptable, self-sufficient and accessible materials can only be used by learners who have had prior training in learning to learn. Appropriate materials are part of a whole "learning in a resource centre" policy.

Si avoir acquis la capacité d'apprendre une langue sans avoir recours à un enseignement est la première condition qu'un apprenant doit satisfaire pour s'engager dans un apprentissage autodirigé, la seconde est qu'il dispose de ressources appropriées à ce type d'apprentissage. De telles ressources sont nécessairement différentes de celles qui sont utilisées dans un apprentissage par enseignement, dans lequel un enseignant médiateur construit toutes les passerelles requises entre ce qui doit être appris et celui qui apprend. En conséquence, les matériels mis à la disposition de l'apprenant dans les lieux d'apprentissage autodirigé que sont les centres de ressources doivent présenter les caractéristiques spécifiques qui en assurent l'appropriation à ce type d'apprentissage. Quelles sont ces caractéristiques ?

1. Caractéristiques générales

D'une manière générale, les matériels d'apprentissage autodirigé doivent prendre en compte la diversité de leurs utilisateurs et des utilisations qu'ils en font.

Les apprenants qui fréquentent un centre de ressources constituent un public très hétérogène, caractérisé par une grande diversité des besoins langagiers à satisfaire, des objectifs d'apprentissage, des acquisitions antérieures, des conditions d'apprentissage (contraintes temporelles, par exemple), des profils cognitifs et d'apprentissage, des rythmes d'acquisition, des niveaux de capacité d'apprentissage en autodirection, de l'expérience de fréquentation d'un centre de ressources, etc. Un tel degré d'hétérogénéité du public utilisateur des matériels du centre, d'autant plus élevé que toutes ces diversités se combinent entre elles, rend impossible toute prévision sur qui, présentant quelles particularités, utilisera quel matériel.

En conséquence directe de cette diversité des utilisateurs, les utilisations qui seront faites des matériels seront tout autant imprévisibles : tel apprenant choisira tel matériel en fonction du thème qu'il traite, un autre le choisira en fonction de la technique de travail qu'il met en oeuvre ; une personne l'utilisera pour un travail individuel, une autre pour un travail en paire ; certains matériels seront utilisés dans leur intégralité, d'autres par extraits ; certains

seront utilisés isolément, d'autres en association avec d'autres activités. Impossible, dans ces conditions, de savoir à l'avance comment chaque matériel sera utilisé à chaque fois qu'il le sera.

En conséquence, les matériels mis à la disposition des apprenants doivent permettre à chacun d'entre eux, avec ses caractéristiques propres, d'en faire l'usage qu'il souhaite en faire. Ceci sera le cas si ces matériels satisfont trois conditions principales : être adaptables, autosuffisants et accessibles.

Des matériels adaptables

La plupart des matériels d'apprentissage existants, qui sont en fait des matériels d'enseignement, sont préadaptés. Ils sont conçus par référence à des publics donnés, dont on a à l'avance déterminé le niveau en langue, les objectifs d'apprentissage, la progression dans l'acquisition des savoirs et des savoir-faire, les modalités de travail. Le résultat de cette démarche est que ces matériels, très ciblés et calibrés, sont difficilement, voire nullement, utilisables par d'autres publics que ceux que l'on a pris en compte. Ce sont des matériels que leur préadaptation rend quasi inadaptables.

Les matériels d'apprentissage autodirigé présents dans un centre de ressources doivent, eux, être adaptés à chacun de leurs utilisateurs et aux utilisations qu'ils souhaitent en faire (cf. ci-dessus). Ils ne peuvent l'être que s'ils sont **adaptables** et donc **non préadaptés**. Ceci sera le cas s'ils sont construits sans référence à un public donné et à ses caractéristiques propres. Ils seront donc élaborés non en fonction d'objectifs d'apprentissage, de niveaux, de progressions préétablis, mais:

- en fonction d'**objectifs d'acquisition** : matériels pour acquérir tel savoir-faire communicatif, tel savoir linguistique, telle capacité de compréhension, telle information d'ordre socioculturel, etc. ,
- et en fonction de **principes méthodologiques généraux** : distribution en modules couvrant toute une acquisition ; distinction entre activités de découverte et activités de mise en pratique (cf. infra) ; utilisation de documents authentiques; etc.

L'adaptation à son cas personnel de ces matériels "bruts", de ces supports d'apprentissage "en puissance", sera faite par l'apprenant lui-même au moment où il décidera de s'en servir. C'est alors qu'il sélectionnera, parmi celles qui correspondent à ses objectifs d'acquisition, les activités qui lui sembleront (ou qu'il saura par expérience être) les plus adaptées au type d'apprenant qu'il est, et qu'il les "pédagogisera" en fonction de ses acquis antérieurs, de son rythme d'acquisition, de sa progression propre, etc.

Des matériels autosuffisants

Un matériel est autosuffisant s'il permet à son utilisateur de le mettre à profit, seul ou avec d'autres, sans qu'il lui soit nécessaire de faire appel à une aide extérieure, à un médiateur qui le rende utilisable. C'est donc un matériel dont :

- d'une part, la **présentation**, la description, est totalement **compréhensible** pour l'apprenant qui en fait usage : les activités proposées comportent une indication explicite des objectifs d'acquisitions visés, des consignes de travail claires (dans la langue maternelle de l'apprenant, autant que faire se peut), des descriptifs détaillés des documents supports le cas échéant, des renvois à d'autres activités ou à des ouvrages d'appoint si nécessaire ;

- d'autre part, les **contenus** sont **complets**, au sens où ils apportent à l'apprenant, directement ou par des renvois à d'autres ressources du centre, tous les éléments nécessaires pour atteindre l'objectif d'acquisition visé : dans le cas des matériels destinés à l'acquisition de langue (cf. infra), l'exposition langagière fournie, par exemple, doit effectivement couvrir toute la zone du fonctionnement communicatif ou linguistique dont l'acquisition est en jeu ; de la même façon, les activités proposées pour un objectif donné doivent effectivement placer l'apprenant dans des situations de communication analogues sinon identiques à celles qui doivent être maîtrisées, et être en nombre suffisant.

Des matériels accessibles

Pour être pleinement utilisables par la plus grande diversité potentielle d'apprenants, les matériels d'apprentissage adaptables et autosuffisants doivent bien évidemment être aussi accessibles que possible. Il faut donc :

- en premier lieu, que la **disponibilité** spatiale et temporelle de ces matériels soit aussi **large** que possible ; c'est une propriété qui a une incidence directe sur les décisions concernant le fonctionnement du centre de ressources ;
- en second lieu, que l'**accès** à ces matériels soit aussi **direct** et **rapide** que possible ; ceci implique essentiellement que le système de description / répertoire par lequel l'apprenant transite pour sélectionner les outils (documents et/ou activités) dont il souhaite faire usage ait une transparence maximale (cf. S.M. CEMBALO, dans ce même numéro).

En conclusion, adaptabilité, autosuffisance et accessibilité sont les propriétés communes à tous les matériels d'apprentissage autodirigé mis à la disposition des apprenants dans un centre de ressources : ce sont les trois propriétés qui assurent à ces matériels une adéquation maximale à la diversité des utilisateurs et des utilisations dont il a été fait mention.

2. Caractéristiques spécifiques

Les matériels adaptables, autosuffisants et accessibles dont il a été question doivent être en plus appropriés à la situation particulière d'apprentissage dans laquelle se trouve l'apprenant qui apprend dans un centre de ressources : ils doivent lui permettre d'apprendre une langue sans avoir recours à un enseignement. Ceci implique :

- d'une part, qu'en ce qui concerne l'apprentissage de langue proprement dit, ce soient de vrais matériels d'apprentissage autodirigé, et non de simples importations, dans le centre de ressources, de matériels d'enseignement ;

- d'autre part, qu'en ce qui concerne l'autodirection proprement dite, ils offrent à l'apprenant les moyens de continuer à apprendre à apprendre, c'est-à-dire d'entretenir et de perfectionner sa capacité d'apprendre de manière autodirigée.

Pour répondre à cette double contrainte, deux types de matériels doivent, en fait, être mis en place, présentant chacun les caractéristiques spécifiques à leur objectif : des matériels d'apprentissage de langue et des matériels de soutien à l'autodirection.

Matériels d'apprentissage de langue

La *première caractéristique spécifique* des matériels d'apprentissage de langue est d'offrir des **ensembles d'activités** couvrant les différentes étapes de l'acquisition tant linguistique que pragmatique: découverte des savoirs, mise en pratique systématique et mise en pratique non systématique des savoir-faire.

Pour chaque objectif visé, ils proposent donc :

- des **activités de découverte** des aspects de la langue et de son fonctionnement à acquérir ; il s'agira, par exemple, de documents authentiques servant de corpus d'analyse assortis de consignes d'exploration : une recette extraite d'un magazine pour cerner le lexique de la cuisine ; un extrait de film pour repérer une pratique socioculturelle ; un ensemble d'extraits de journaux pour découvrir le fonctionnement des adjectifs possessifs ; etc.

- des **activités de mise en pratique systématique**, c'est-à-dire des activités qui mettent l'apprenant en situation d'utilisation contrôlée, fractionnée et répétée des savoirs qu'il s'est construits : exemples : exprimer dix souhaits personnels sous forme d'énoncés de type "je voudrais, j'aimerais, que... + subjonctif" ; rédiger cinq lettres de réponse à une offre d'emploi (offres d'emploi fournies) ; écouter une série de mini dialogues en focalisant son attention sur les relations entre les interlocuteurs ; etc.

- des **activités de mise en pratique non systématique** grâce auxquelles l'apprenant s'exerce à mettre en oeuvre ses savoirs, en compréhension comme en expression, à l'oral comme à l'écrit, dans

des pratiques de moins en moins contrôlées et de moins en moins focalisées ; exemples : les simulations, les jeux et toutes les activités où l'enjeu est extra-linguistique et où l'attention est portée sur le contenu et non sur la forme des énoncés.

La *seconde caractéristique spécifique* des matériels d'apprentissage de langue est que, tout en restant **non préadaptés** (cf. supra), ils s'échelonnent sur une large partie du continuum méthodologique qui va du plus directement au moins directement adaptable. Ils vont ainsi des matériels **pré-construits**, utilisables tels quels ou peu s'en faut, aux matériels **à construire soi-même**.

Dans la première catégorie, on trouvera des activités toutes faites, prêtes à l'emploi pour atteindre un objectif d'acquisition donné. Il s'agira, par exemple, d'extraits de plusieurs "méthodes" existantes, rassemblés autour d'un objectif tel que "demander des renseignements" ou, plus précis, "demander des horaires de train au service des renseignements". Le matériel comportera dans ce cas l'ensemble des activités permettant l'acquisition visée.

Un matériel pré-construit, mais laissant une plus grande latitude d'utilisation, pourra présenter une activité isolée, un document/support accompagné d'une consigne de travail, par exemple, insuffisante à elle seule pour "traiter" une question dans son entier. L'apprenant devra compléter son apprentissage en choisissant d'autres activités susceptibles de l'aider à atteindre son objectif.

Moins pré-construit encore, et laissant plus de place à l'initiative de l'apprenant, le matériel peut être constitué d'une seule consigne applicable à toute une catégorie de documents ou d'une série de consignes applicables à un seul document.

Enfin, à l'autre extrémité du continuum, on trouvera des documents non accompagnés de consignes, d'une part, et des listes de consignes, d'idées d'exercices, d'autre part. En ce qui concerne les documents, il s'agira tout autant de documents oraux et audiovisuels (enregistrements de la radio, de la télévision, "sur le vif" de personnes en interaction langagière, de cours, de conférences, etc.) que de documents écrits authentiques (journaux, magazines, articles scientifiques, brochures publicitaires, romans, etc.) ou que d'ouvrages de référence (dictionnaires monolingues et bilingues, encyclopédies, ouvrages de description grammaticale, de description

de la civilisation ou de la culture du pays cible, etc.). Quant aux listes d'exercices, elles seront intitulées, par exemple: "comment apprendre du vocabulaire", "comment utiliser un film en V.O. sous-titrée". C'est en combinant document(s) et exercice(s), en fonction de l'objectif qu'il aura au préalable défini, que l'apprenant se construira lui-même ses outils d'apprentissage.

Les matériels présentant ces deux caractéristiques spécifiques principales constituent la première catégorie de matériels d'apprentissage autodirigé. La seconde catégorie regroupe les matériels de soutien à l'autodirection.

Matériels de soutien à l'autodirection

Pour s'engager dans un apprentissage autodirigé, il est nécessaire de savoir apprendre de cette manière et, par conséquent, d'avoir suivi une formation appropriée. Mais l'apprenant qui, après avoir reçu une telle formation, pénètre dans un centre de ressources, pour y apprendre une langue en se servant des matériels dont il vient d'être question, ne maîtrise peut-être pas encore, ou plus, tous les savoirs et savoir-faire constitutifs de la capacité d'apprendre (cf. M.J. GREMMO "Former les apprenants à apprendre", dans ce même numéro) : l'évolution de ses représentations n'est peut-être pas achevée ; il ne sait peut-être prendre que certaines des décisions impliquées par la définition et la mise en pratique d'un programme personnel d'apprentissage ; la formation qu'il a suivie était peut-être incomplète ; il a peut-être "oublié" certains de ses acquis.

Si tel est le cas, le centre de ressources doit abriter des matériels qui permettent à cet apprenant de compléter, de renforcer, de poursuivre sa formation tout en prenant en charge un apprentissage de langue. De tels matériels ont alors pour objectif spécifique d'aider l'apprenant à diriger lui-même son apprentissage : il s'agit bien de *soutiens à l'autodirection* et non plus de ressources d'apprentissage de langue.

Ces matériels de soutien à l'autodirection sont de deux ordres :

- les uns portent sur les deux grands domaines dans lesquels se situent les savoirs sur lesquels l'apprenant fonde ses décisions : d'une part, ce qui relève de la culture langagière, les décisions relatives aux objectifs d'apprentissage (quoi apprendre) et à une

partie de l'évaluation de cet apprentissage (quoi évaluer) ; d'autre part, ce qui relève de la culture d'apprentissage, les décisions relatives à la méthodologie d'apprentissage (comment apprendre) et à une partie de son évaluation (comment évaluer). Les matériels de soutien ont alors pour rôle de pallier momentanément l'instabilité, l'imprécision, ou les lacunes des représentations de l'apprenant tout en lui offrant les moyens de progresser dans son acquisition de la capacité d'apprendre : leur utilisation permet à l'apprenant à la fois d'autodiriger son apprentissage de langue et de continuer à apprendre à le faire (cf. exemples ci-dessous) ;

- les autres portent sur les opérations ou procédures de décision dont la maîtrise constitue le savoir-faire d'apprentissage ; ils ont alors pour rôle de suppléer momentanément au manque d'habileté, de pratique, de l'apprenant tout en lui permettant d'acquérir cette expérience qui lui fait encore défaut (cf. exemples ci-dessous).

Dans un centre de ressources, les matériels de soutien à l'autodirection peuvent prendre la forme de fiches écrites, d'affiches murales, d'enregistrements sonores, de vidéos, de logiciels informatiques et même de conseils apportés viva voce par un conseiller disponible sur place. Idéalement, toutes ces différentes formes devraient être proposées aux apprenants, afin que des apprenants aux profils cognitifs différents aient accès aux informations de soutien sous la forme qui leur convient le mieux.

Exemples-types du contenu de matériels de soutien à l'autodirection :

- apports explicites d'information :
 - sur les langues et leur fonctionnement : "les accents régionaux du français" ; "grammaire du français parlé / grammaire du français écrit" ; "qu'est-ce qu'écouter/ lire ?" ; "écrire : pour quoi faire ?" ; "en quoi apprendre une langue, c'est aussi apprendre une culture ?" ;
 - sur l'apprentissage de langue : "acquérir, c'est faire quoi ?" ; "apprendre une langue, c'est apprendre quoi ?" ; "les styles d'apprentissage" ; "qu'est-ce que l'auto évaluation" ;
 - sur les nouveaux outils d'apprentissage proposés sur le marché.

- activités de découverte d'informations, dont le principe général est de faire réaliser une tâche par l'apprenant (analyser un corpus ;

faire un exercice), puis de le guider dans une réflexion sur son expérience (questionnaires de différents types; grilles d'observations) :

- "comment mémorise-t-on le vocabulaire" (apprenez dix mots nouveaux; comment avez-vous fait ; demandez à d'autres apprenants comment ils font, eux ; conclusions).

- conseils pratiques , descriptions de procédures :

"comment choisir un document authentique" ; "comment analyser ses besoins" ; "étapes de la définition d'un objectif d'apprentissage" ; "petit guide de l'auto évaluation" ; "quel apprenant êtes-vous : questionnaires pour l'auto observation".

Ainsi, matériels de soutien à l'autodirection et matériels d'apprentissage de langue en autodirection sont les deux types de matériels spécifiques mis à la disposition des apprenants dans un centre de ressources.

CONCLUSION

Comme cela a déjà été souligné, les matériels présents dans un centre de ressources, construits pour permettre un apprentissage en autodirection, impliquent nécessairement que leurs utilisateurs soient capables, au moins partiellement, d'opérer les choix sur lesquels reposent la définition et la mise en oeuvre d'un programme d'apprentissage. L'apprenant qui pénètre dans un centre de ressources doit savoir se définir un objectif d'apprentissage et répondre à la question "qu'est-ce que je veux apprendre aujourd'hui ?" ; il doit ensuite savoir choisir les outils appropriés qui le mèneront vers cet objectif et répondre à la question "comment vais-je m'y prendre ?" ; il doit enfin savoir piloter son apprentissage en faisant régulièrement le point sur ce qu'il a acquis et répondre à la question "où en suis-je arrivé ?". En un mot, l'usager d'un centre de ressources doit avoir appris à apprendre. Capacité d'apprendre et matériels appropriés sont bien des prérequis pour tout apprentissage autodirigé.